

**COMITE CITOYEN
POUR
L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION
ET
LE VERDISSEMENT
DE LA RUE DES CARRIERES**

En collaboration avec



**PROJET D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION ET DE VERDISSEMENT DE LA
RUE DES CARRIERES ENTRE LES RUES GARNIER ET 1^E AVENUE**

Document de travail remis au conseil d'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
Le 14 mars 2011

c.c. M. François Croteau, Maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et M. Marc-André Gadoury,
Conseiller d'arrondissement du district Étienne-Desmarteau.

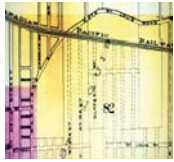
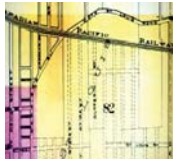


TABLE DES MATIERES

A) ACTIONS DU GROUPE DE CITOYENS.....	3
B) CONSIDERATIONS.....	5
C) PROBLEMATIQUE VECUE PAR LES RESIDENTS	12
D) OBJECTIFS RECHERCHES PAR LES RESIDENTS.....	14
E) PROBLEMATIQUE RUE PAR RUE.....	15
F) LISTE DES MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION	19
G) EXEMPLES DE MESURE D'APAISEMENT DANS LE SECTEUR	19
H) ANNEXE	22
BIBLIOGRAPHIE ET REFERENCES	23





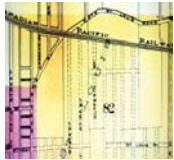
Objet : Apaisement **de la circulation** sur la rue **des Carrières** et **verdissement** de la rue entre les **rues Garnier et 1ère avenue.**

En collaboration avec le projet de revitalisation urbaine intégrée mené à « La Place », une dizaine de citoyens sont à l'origine de ce document dont l'objet est l'apaisement de la circulation et le verdissement du quartier qui borde la rue des Carrières entre les rues Garnier et la 1ère avenue. Ce document comporte :

- Des précisions sur le groupe de travail
- Des considérations sur la problématique vécue par les résidents du quartier
- Les revendications du groupe de travail
- Les problématiques précisées rue par rue
- Une liste de solutions d'apaisement de la circulation
- Des exemples de mesures d'apaisement dans le secteur
- Une section de bibliographie et références
- Les signatures des représentants du comité de citoyens
- Une revue de presse concernant l'apaisement et une concernant le verdissement
- Le rapport de tandem (sécurité urbaine)
- Un DVD contenant la problématique par vidéo

A) Actions du groupe de citoyens

- Diverses rencontres de concertation avec l'organisme « La Place » et une représentante d'élus municipaux
- Consultation de spécialistes dans différents domaines
- Création d'un groupe Facebook qui compte 41 membres à ce jour
- Création d'une pétition qui compte à ce jour 216 signatures
- Porte-à-porte, information et cueillette des suggestions et commentaires des résidents de la rue des Carrières
- Documentation visuelle (photos et vidéos) de la problématique
- Statistiques sur le passage de voitures à différents moments de la journée
- Dépôt d'un document consignait les revendications du groupe de travail
- Visite du quartier avec un représentant de Tandem - Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements
- Rencontre avec les différentes instances décisionnelles du quartier et contact avec la police de quartier
- Communication avec le CREMTL, la SODER et Centre d'écologie Urbaine de Montréal
- Planification de différentes activités de sensibilisation



COMITE CITOYEN
POUR
L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION
ET
LE VERDISSEMENT
DE LA RUE DES CARRIERES



Pour le **Comité citoyen pour l'apaisement de la circulation et le verdissement de la rue Des Carrières**, entre les rues Garnier et 1ère avenue.

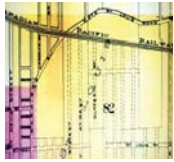
Anaïs Détolle
1874 Des Carrières

Frédéric Giroux
5637 Cartier

Johanne Laberge
2590 Des Carrières

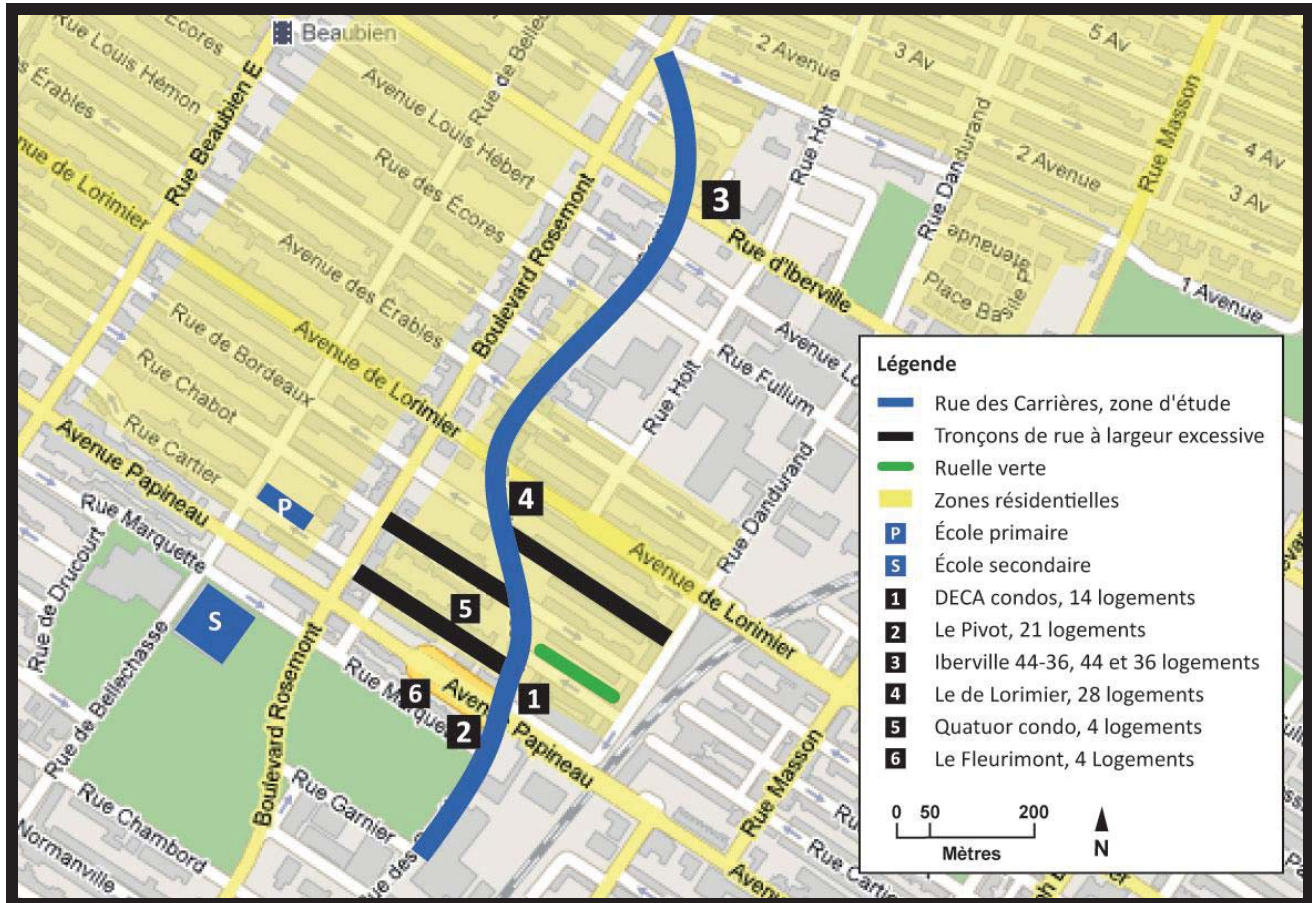
Marc Lalonde
5740 de Bordeaux

Steve Quirion
5728 Bordeaux



B) Considérations

Figure 1 - Portrait de la situation de la rue des Carrières entre Garnier et la 1ère avenue¹



1. Considérant que la rue des Carrières est, en de nombreux endroits, une rue résidentielle;
2. Considérant que la première vocation du quartier était industrielle et que son aménagement en quartier résidentiel n'a jamais été achevé par la ville²;

¹ Portrait de la situation de la rue des Carrières entre la rue Garnier et la 1ère avenue, Frédéric Giroux, 31 janvier 2011.

² Héritage Montréal, Quartier Petite-Patrie, <http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=10>, Consulté sur Internet le 23 janvier 2011.

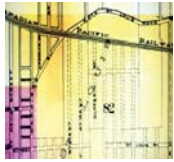


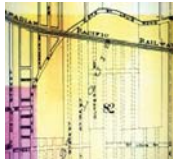
Figure 2 – La carrière Martineau qui deviendra un dépotoir et le parc Marquette par la suite³



3. Considérant que plusieurs nouveaux bâtiments résidentiels ont été construits depuis deux ans dans le secteur;
 - Rues des Carrières et Cartier (DECA condos, 14 logements)
 - Rues des Carrières et Marquette (Le Pivot, 21 logements)
 - Rues des Carrières et d'Iberville (Iberville44 et Iberville36, respectivement 44 et 36 logements)
 - Rues des Carrières et de Lorimier (Le de Lorimier, 28 logements)
 - Rue Cartier (Quatuor condo, 4 logements)
 - Rue Marquette (Le Fleurimont, 4 Logements)
4. Considérant qu'à ce chiffre, il faut ajouter entre 400 et 500 nouveaux logements dans le secteur des anciens ateliers municipaux⁴ et la présence de plusieurs nouvelles habitations dans le secteur, dont le carrefour Hônk-Môn, une résidence pour personnes âgées;
5. Considérant que le parc Père-Marquette borde la rue des Carrières et possède plusieurs aires de jeux d'enfant, une pataugeoire, une patinoire, des terrains sportifs et entraîne donc plusieurs passages d'enfants, dont ceux des garderies et des écoles environnantes;
6. Considérant qu'il y a une école primaire et secondaire à proximité et une traverse d'écoliers ainsi que plusieurs garderies et CPE;

³ Edgar Gariépy, carrières Martineau et Rogers, coin des rues de Bellechasse et Papineau (vers le sud) Ville de Montréal, Gestion de documents et archives. 22 Octobre 1948.

⁴ [arrondissement.com](http://www.arrondissement.com), Le site des anciens ateliers municipaux du métro Rosemont accueillera entre 400 et 500 logements, <http://www.arrondissement.com/tout-get-document/t1/u3384-site-anciens-ateliers-municipaux-metro-rosemont-accueillera-entre-logements>



7. Considérant que le flux de circulation y est important et en nette augmentation;

Figure 3 - Circulation automobile sur la rue des Carrières⁵



8. Considérant que la circulation y est rapide (très souvent à plus de 40km/h, soit la limite de vitesse prescrite);
9. Considérant que, pour les automobilistes, la rue des Carrières est une voie de contournement de la circulation des rues Rosemont et Bellechasse, car il n'y existe aucun feu de circulation entre les rues Henri-Julien et de Lorimier;

⁵ Anaïs Détolle, rue des Carrières, 9 février 2011, 17h13.

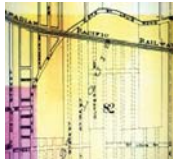
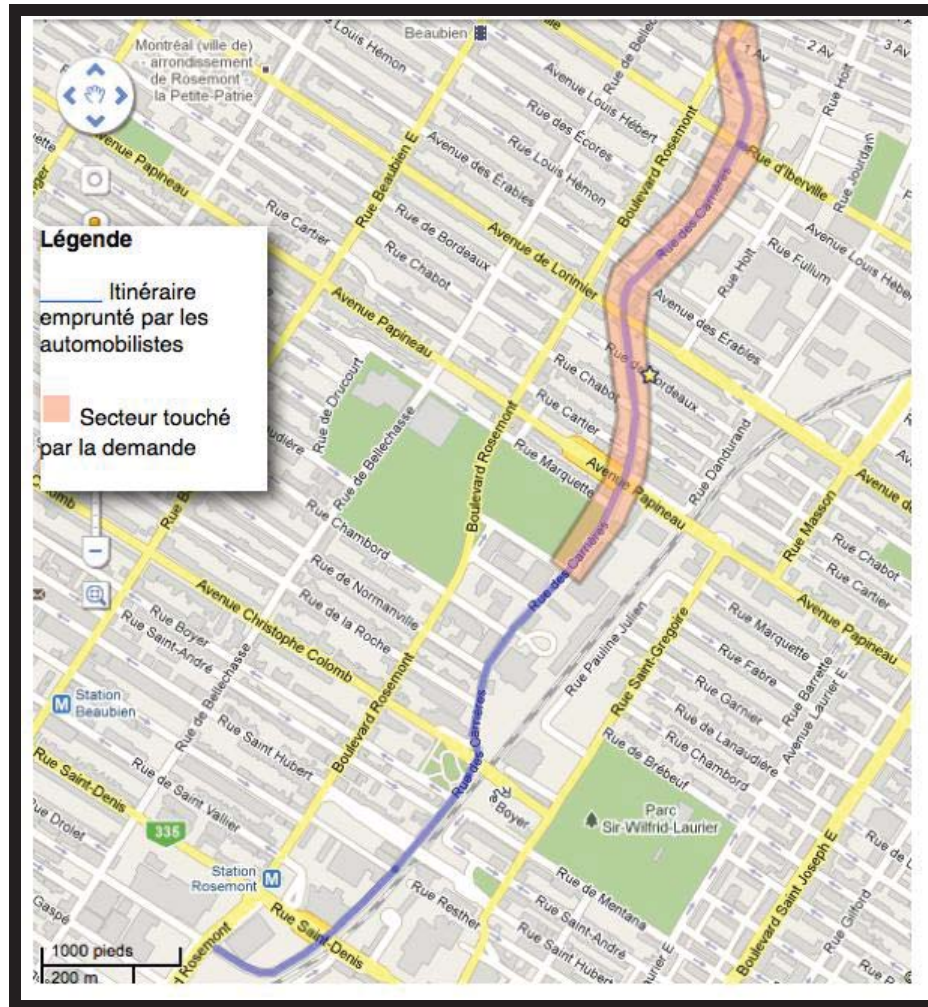


Figure 4 - La rue des Carrières, une voie de contournement de la circulation, itinéraire emprunté par les automobilistes⁶



10. Considérant que la rue des Carrières est sinueuse et qu'elle comporte plusieurs angles morts dangereux à différentes intersections;
11. Considérant que les rues de Bordeaux, Chabot et Cartier sont très larges et encouragent les automobilistes à l'accélération;
12. Considérant que les intersections de Bordeaux, Chabot, Cartier et des Carrières-Rosemont sont larges et asymétriques, ce qui occasionne des problèmes de sécurité aux piétons au moment de traverser la rue des Carrières;⁷

⁶ Itinéraire emprunté par les automobilistes, Steve Quirion, 16 janvier 2011

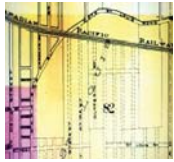


Figure 5 - Image satellite de la rue des Carrières entre la rue Cartier et Bordeaux⁸

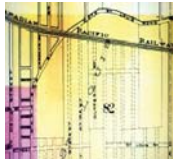


13. Considérant que le quartier est identifié comme un îlot de chaleur par le conseil régional de l'environnement de Montréal⁹ et qu'il n'y a pas de plantation d'arbres;
14. Considérant que la présence d'une ruelle verte entre les rues Cartier et Chabot confirme la vocation résidentielle et familiale du quartier;

⁷ Site du Vieux-Montréal, Pierre grise de Montréal et moellons de calcaire, http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_generique.php?id=2, consulté sur internet le 23 janvier 2011

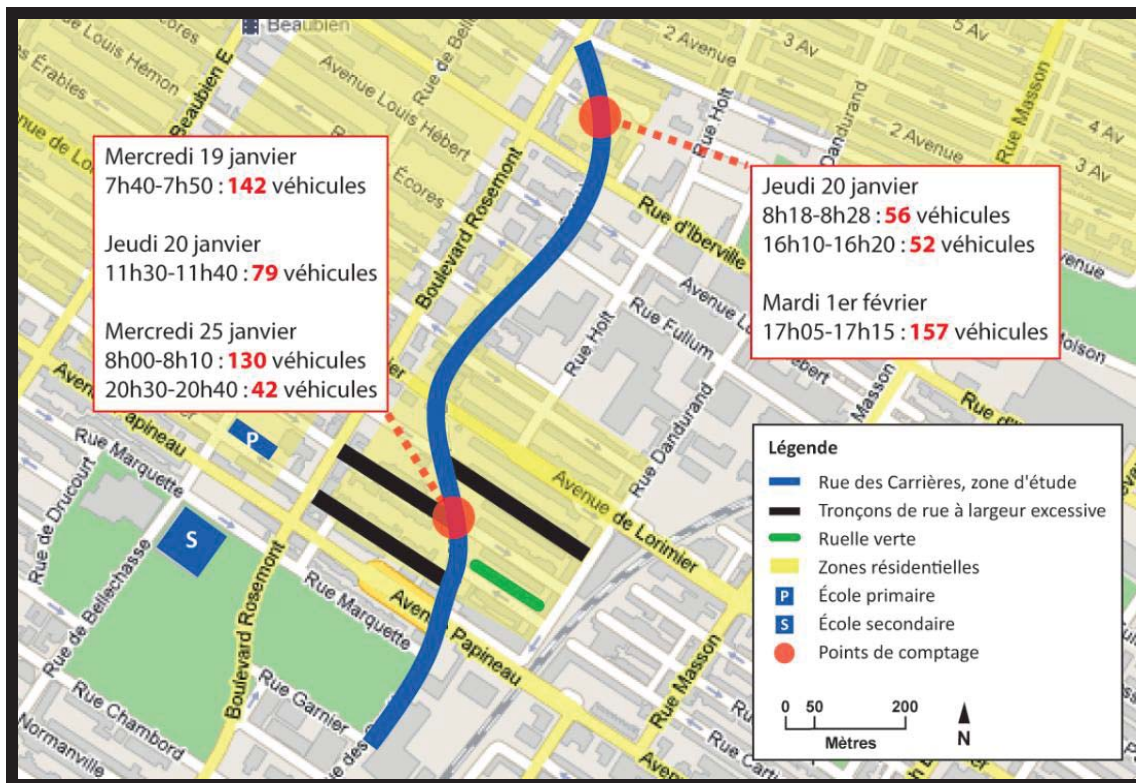
⁸ Navigateur urbain, <http://www.navurb.com/>, consulté sur internet le 30 janvier 2010.

⁹ CREMTL (Conseil régional de l'environnement de Montréal) (2007), *Le verdissement montréalais : pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique*. <http://www.cremtl.qc.ca/fichiers-cre/files/pdf812.pdf>, page 7.



15. Considérant que l'augmentation de la circulation a une incidence sur la santé publique (stress, pollution sonore et de l'air, sécurité des piétons, etc.) et d'une manière générale affecte la sécurité et la qualité de vie des citoyens du quartier;¹⁰

Figure 6 – Nombre de véhicules circulant sur la rue des Carrières¹¹

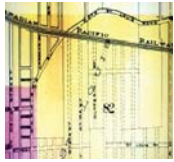


16. Considérant que selon l'agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, le quartier Rosemont-La Petite-Patrie est l'un des six quartiers les plus touchés à Montréal par les collisions voiture-piéton avec blessures;¹²

¹⁰ Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, Les impacts du transport sur la santé publique,

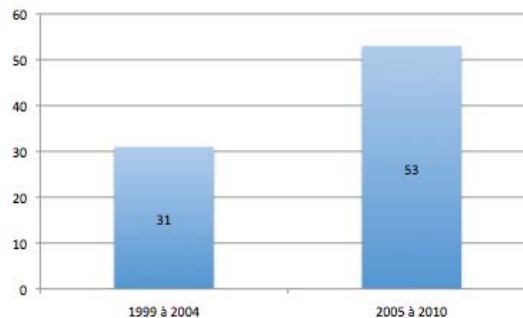
www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/synthese/rapv8n3.pdf, consulté le 23 janvier 2011.

¹¹ Des périodes de comptage effectuées entre le 19 janvier et le 3 février 2011 ont permis de constater le débit de circulation élevé sur la rue des Carrières, notamment en périodes de pointe. Deux points de comptage ont été ciblés, soit à l'angle des rues Chabot et Molson. La durée des périodes de comptage a été fixée à 10 minutes chacune et regroupe à la fois les véhicules circulant en direction Est et Ouest. La carte illustre les données de comptage recueillies à différents moments de la journée afin d'observer un portrait global de la situation sur une semaine typique. Nombre de véhicules circulant sur la rue des Carrières, Frédéric Giroux, 9 février 2011



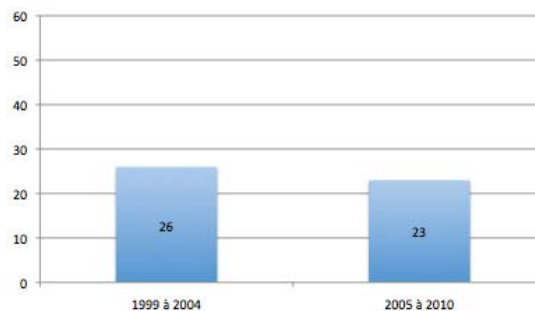
17. Considérant que, selon les statistiques du SPVM, il y a une augmentation de 42% des incidents impliquant un véhicule sur la rue des Carrières.

Figure 7 - Incidents sur la rue des Carrières impliquant un véhicule¹³
Augmentation de 42%



À titre de comparaison, voici les statistiques pour la rue Bellechasse, rue à vocation semblable, pour la même période et la même distance.

Figure 8 - Incidents sur la rue Bellechasse impliquant un véhicule¹⁴
Baisse de 11%

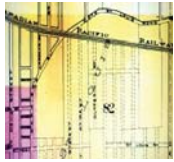


18. Considérant qu'en tant que résidents du quartier bordant la rue des Carrières, nous sommes fiers de son passé lié à l'exploitation de la "pierre grise de Montréal" qui a façonné le visage de Montréal et voulons mettre en valeur notre patrimoine collectif;
19. Considérant, enfin, la volonté politique et la disponibilité de fonds consacrés aux problématiques d'apaisement de la circulation et au verdissement.¹⁵

¹²Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, Les impacts du transport sur la santé publique, www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/synthese/rapv8n3.pdf, consulté sur Internet le 23 janvier 2011.

¹³Statistiques SPVM obtenues par Daniel Saintonge, 1er février 2011

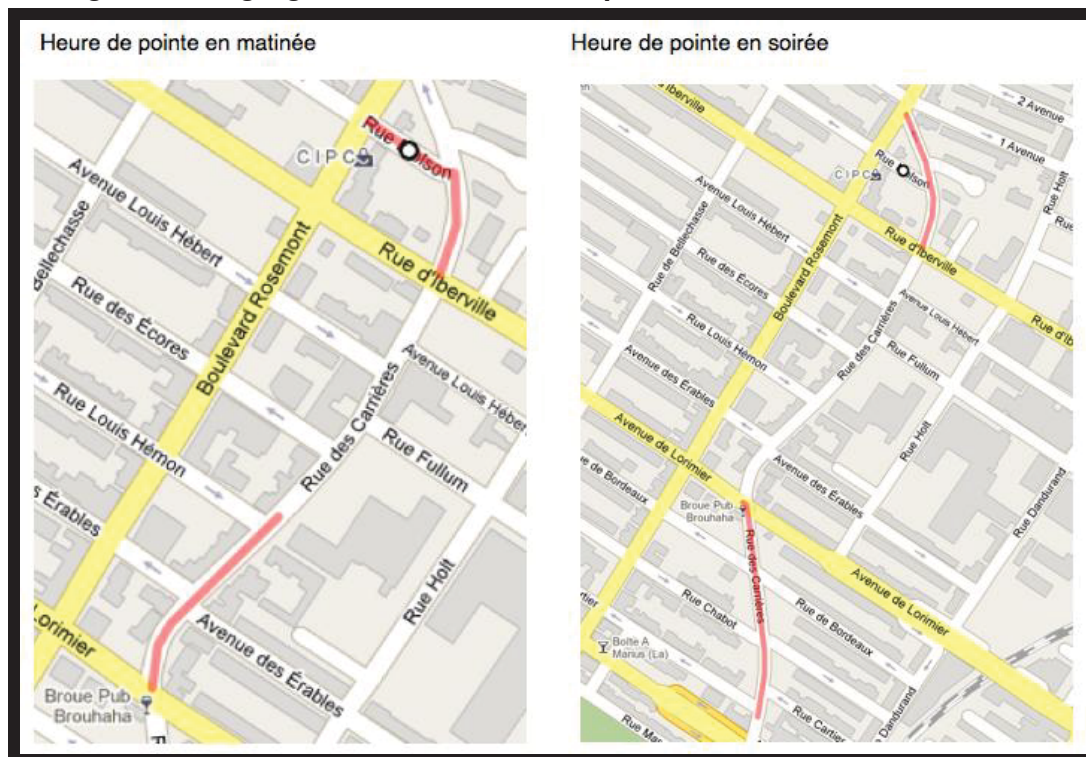
¹⁴Statistiques SPVM obtenues par Daniel Saintonge, 1er février 2011



C) Problématique vécue par les résidents

1. Nous déplorons le fait qu'il n'y a aucune végétation et plantation d'arbres sur l'espace public sur la rue des Carrières ainsi que sur plusieurs rues adjacentes telles que Bordeaux vers le sud et Cartier vers le Nord;
2. Nous déplorons le fait que le flux de la circulation soit très élevé aux heures de pointe et qu'il y a un **engorgement sur la rue des Carrières** au coin de l'avenue de Lorimier et à la jonction du boulevard Rosemont aux heures de pointe.

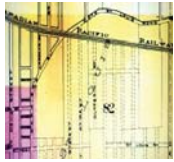
Figure 9 - Engorgement aux heures de pointe sur la rue des Carrières¹⁶



3. Nous déplorons le fait qu'il n'y a seulement que deux panneaux d'indication de la vitesse maximale de 40 km/h et que celle-ci ne soit pas respectée;

¹⁵ Arrondissement Rosemont-la Petite-Patrie (2010). *Budget 2011*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARR_ROS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/presentation_budget_2011.pdf

¹⁶ Engorgement aux heures de pointe sur la rue des Carrières, Steve Quirion, 23 janvier 2011.



4. Nous déplorons le fait qu'il n'y a que **4 arrêts obligatoires sur 3 kilomètres** et que ceux qui sont en place ne soient pas respectés par les automobilistes. La configuration particulière de la rue des Carrières et la largeur des rues adjacentes et intersections font en sorte que les automobilistes s'engagent sans voir les piétons;
5. Nous déplorons le fait que la signalisation d'**interdiction de passage de camions (et autobus)** ne soit pas respectée;

Figure 10 - Autobus de la STM sur la rue des Carrières vers l'ouest¹⁷



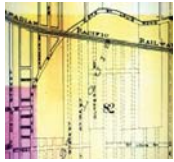
Figure 11 - Camion sur la rue des Carrières vers l'ouest¹⁸



6. Nous déplorons le fait qu'il n'y a seulement que **deux feux de circulation sur trois kilomètres** alors que le boulevard Rosemont, sur la même distance, en compte 12 et qu'une rue résidentielle comme Bellechasse en compte 10;

¹⁷ Anaïs Détolle, rue des Carrières, 6 décembre 2010 à 13h24

¹⁸ Anaïs Détolle, rue des Carrières, 27 janvier 2011, 14h35

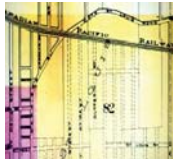


7. Nous déplorons le fait qu'il n'y a **qu'un seul passage piéton** sur trois kilomètres (au coin de la rue Chabot);
8. Nous déplorons le fait qu'il n'y a **aucun passage piéton sécuritaire et mesures d'apaisement de la circulation en face du parc Père-Marquette**;
9. Nous déplorons le fait qu'il n'y a **aucune mesure d'apaisement de la circulation** sur la rue des Carrières et les rues adjacentes sur toute la longueur de la rue des Carrières.

D) Objectifs recherchés par les résidents

1. Que l'arrondissement réalise une étude sur le flux et la densité de circulation ainsi que sur la vitesse des automobiles et des camions sur la rue des Carrières entre la rue Garnier et la 1ère avenue.
2. Que l'arrondissement mette en place des mesures d'apaisement de la circulation, d'aménagement et de verdissement du quartier. Ces mesures doivent :
 - a. **Réduire** la circulation automobile;
 - b. **Ralentir** la circulation automobile;
 - c. Faire respecter les interdictions de passage de **camions**;
 - d. Réduire la **pollution atmosphérique et sonore**;
 - e. Permettre aux **piétons**, et en particulier les enfants, les personnes âgées et handicapées, de traverser la rue de façon sécuritaire;
 - f. Mettre en valeur le quartier via le **verdissement**;¹⁹
 - g. Mettre en valeur l'**aspect familial et résidentiel** et favoriser le sentiment d'appartenance par un environnement sain, sécuritaire et accueillant.
3. Que la ville rende publics toutes démarches et tous rapports en lien avec notre requête d'apaisement et de verdissement.
4. Que le comité pour "l'Apaisement **de la circulation** sur la rue **des Carrières** et le **verdissement** de la rue entre les **rues Garnier et 1ère avenue**" soit consulté sur les solutions proposées.

¹⁹ Soverdi, exemples de projets de verdissement réalisés à Montréal en 2009, [http://www.soverdi.org/wp-content/uploads/file/Soverdi_fiches-de-projet\(2\).pdf](http://www.soverdi.org/wp-content/uploads/file/Soverdi_fiches-de-projet(2).pdf)



E) Problématique rue par rue

Des Carrières coin Garnier et Marquette (Parc Père Marquette) (vue vers l'Est)

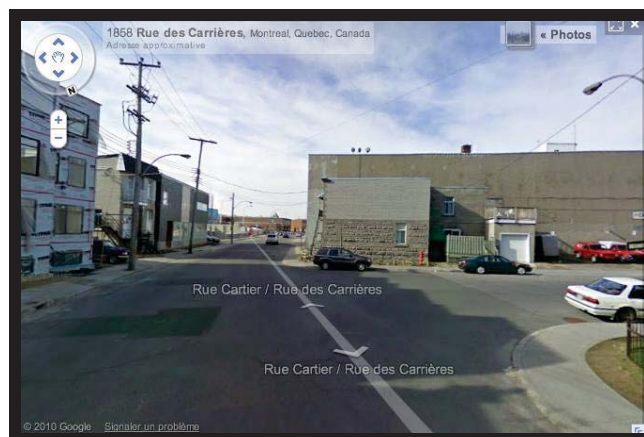


Problématique :

- Aucun passage piéton
- Signalisation déficiente quant à la présence d'un parc
- Aucun arrêt sur des Carrières entre les rues de Normanville et Papineau
- Le caractère industriel du secteur laisse croire aux automobilistes qu'il n'y a pas de résidences

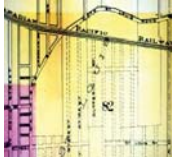


Coin des Carrières et Cartier (vue vers l'Ouest)



Problématique :

- La rue Cartier Nord est large, ce qui encourage les automobilistes à rouler plus rapidement et la rend longue à traverser



COMITE CITOYEN
POUR
L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION
ET
LE VERDISSEMENT
DE LA RUE DES CARRIERES



- La rue des Carrières est oblique ce qui entraîne un angle mort
- Aucun passage piéton
- Aucun panneau d'arrêt ce qui encourage les voitures à tourner sur la rue Cartier très rapidement



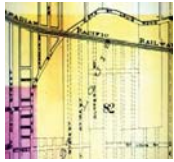
Coin des Carrières et Chabot (vue vers le Sud)



Problématique :

- Achalandage élevé de l'intersection est dû à la traverse scolaire et la présence de commerces
- Les arrêts ne sont souvent pas respectés par les automobilistes
- Le passage piéton n'est même pas un incitatif à l'arrêt complet des voitures
- Étant très large et asymétrique, l'intersection Chabot et des Carrières est problématique à traverser puisque les automobilistes y circulent rapidement et ne font pas l'arrêt obligatoire.
- Avant et après cet arrêt, la vitesse des voitures dépasse souvent la vitesse permise





Coin des Carrières et de Bordeaux (vue vers l'Est)



Problématique :

- Les parties sud et nord de la rue de Bordeaux sont asymétriques, ce qui pose problème de visibilité pour les piétons et les voitures
- Étant très large, oblique et asymétrique, l'intersection de Bordeaux et des Carrières est problématique à traverser puisque les automobilistes y circulent rapidement.



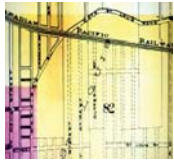
Coin des Carrières et de Lorimier (vue vers l'Ouest)



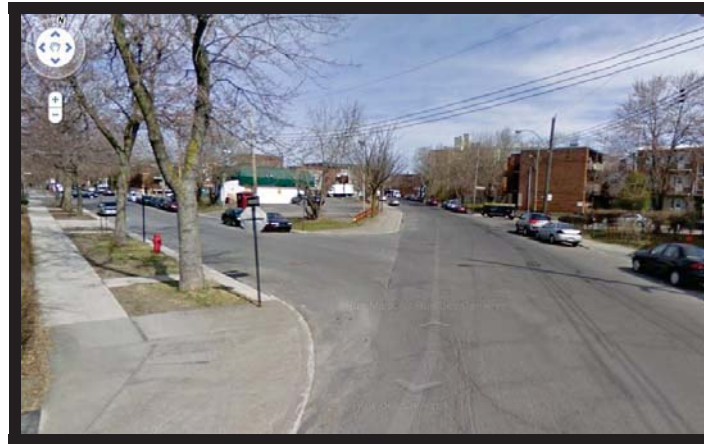
Problématique :

- La rue de Lorimier est large, encourageant les automobilistes à rouler plus rapidement et demandant un long moment pour la traverser
- La rue des Carrières est oblique ce qui entraîne un angle mort
- Les virages se font à n'importe quel moment (pas de feu particulier)
- Il n'y a pas de panneau d'interdiction de camionnage sur la rue des Carrières





Coin des Carrières et Molson (vers Nord-est)



Problématique :

- La rue Molson sert d'accès aux automobilistes pour les rues des Carrières et d'Iberville
- Étant très large, oblique et asymétrique, l'intersection Molson et des Carrières est problématique à traverser puisque les automobilistes y circulent rapidement.
- L'interdiction de circulation de camion n'est pas respectée.

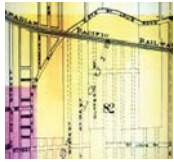


Coin des Carrières et Rosemont (1ère avenue) (vue vers le Nord)



Problématique :

- L'arrêt n'est pas respecté par les automobilistes qui veulent rejoindre Rosemont
- Engorgement au coin de Rosemont et des Carrières aux heures de pointe.
- L'élargissement de la rue des Carrières à l'intersection Rosemont et la densité de la circulation à l'heure de pointe cause des difficultés pour les piétons à traverser.
- L'interdiction de circulation de camion n'est pas respectée.



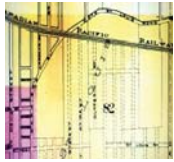
F) Liste des mesures d'apaisement de la circulation

- Panneau de circulation
- Feux de circulation
- Feu de circulation priorisant les piétons (en particulier sur de Lorimier)
- Passages piétons surélevés (permanents ou amovibles)
- Avancées de trottoirs
- Dos d'âne allongés
- Intersections surélevées
- Intersections plantées ou végétalisées
- Trottoirs plantés ou végétalisés
- Réduction de la largeur des rues (Cartier et Bordeaux) accompagnée d'élargissements de trottoirs avec plantations
- Mesures d'apaisement temporaires (bollards, pots de fleurs, etc.)

G) Exemples de mesure d'apaisement dans le secteur

Rétrécissement de la rue, angle 2e avenue et Beaubien



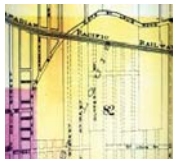


Rue Fabre entre St-Grégoire et Laurier,
Quatre dos d'âne, et ce, sans compter deux arrêts obligatoires



Rue de Bordeaux entre les rues
Laurier et Masson, deux arrêts et deux dos d'âne

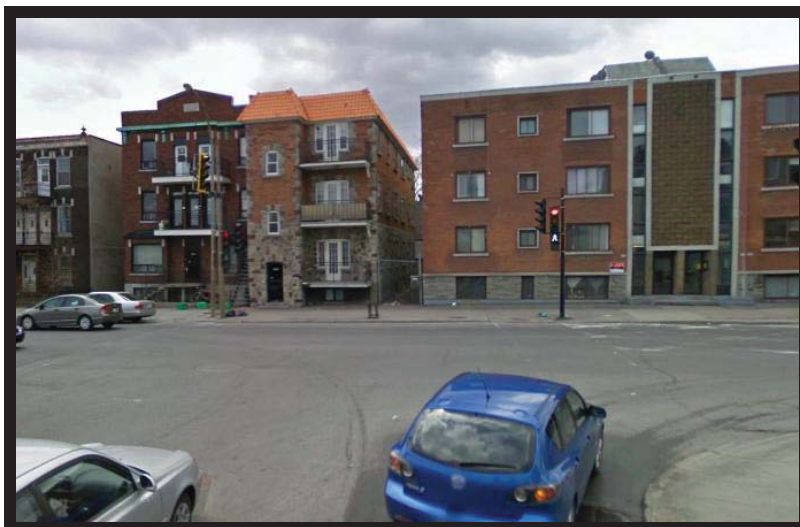


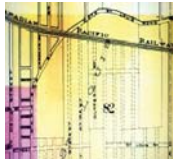


COMITE CITOYEN
POUR
L'APAISEMENT DE LA CIRCULATION
ET
LE VERDISSEMENT
DE LA RUE DES CARRIERES



Feu de circulation pour les piétons à l'angle de Papineau et Masson

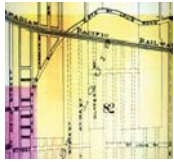




H) Annexe

Comptage de véhicules

DES CARRIÈRES / CHABOT		
Date	Heure	Nombre de véhicules
Mercredi 19 janvier	7h40-7h50	142
Mercredi 19 janvier	22h35-22h45	23
Jeudi 20 janvier	11h30-11h40	79
Lundi 23 janvier	12h30-12h40	41
Mercredi 25 janvier	8h00-8h10	130
Mercredi 25 janvier	20h30-20h40	42
Jeudi 26 janvier	13h50-14h00	67
Jeudi 26 janvier	20h12-20h22	39
Vendredi 27 janvier	9h27-9h37	57
Jeudi 3 février	13h21-13h31	60
DES CARRIÈRES / MOLSON		
Jeudi 20 janvier	8h18-8h28	56
Jeudi 20 janvier	16h10-16h20	52
Mardi 1er février	17h05-17h15	157



Bibliographie et références

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2003) *Distribution géographique des blessés de la route sur l'île de Montréal (1999-2003)*. <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/synthese/rapv9n1.pdf>

Arrondissement Rosemont-la Petite-Patrie (2010). *Budget 2011*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARR_ROS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/presentation_budget_2011.pdf

Association des transports du Canada (1998), *Guide canadien d'aménagement de rues conviviales*, Ottawa.

Bouchard, Daniel (non daté), *Apaisement de la circulation sur le Plateau Mont-Royal*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARR_PLA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/apaisement_circulation_plateau.pdf.

CREMTL (Conseil régional de l'environnement de Montréal) (2007), *Le verdissement montréalais : pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique*. <http://www.cremtl.qc.ca/fichiers-cre/files/pdf812.pdf>.

CREMTL (Conseil régional de l'environnement de Montréal) (2006). *Répertoire des mesures d'apaisement de la circulation dans sept arrondissements de Montréal*.
<http://www.cremtl.qc.ca/fichiers-cre/files/pdf684.pdf>.

Project for Public Spaces (non daté) *Traffic calming 101*. <http://www.pps.org/articles/livememtraffic/>

Sorel, Dominique (2008) *Apaisement de la circulation dans un quartier résidentiel de Montréal : Projet Pilote îlot Monkland De l'exception à la règle...*
<http://www.aqtr.qc.ca/documents/Congres2008/pdfs/SorelDominique.pdf>.

Sorel, Dominique (2007) *Consultation publique sur le Plan de transport de Montréal*.
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/media/documents/Memoire_SorelDominique_20070904.pdf

Ville de Montréal (2010) *Communiqué* (Projet d'aménager de tronçons de pistes cyclable sur les rues de Bordeaux et Chabot (projet est à l'étude)
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=40,1979577&_dad=portal&_schema=PORTAL&_pi_ref40_1979578_40_1979577_1979577.next_page=htdocs/portlet/communiques/fr/detail.jsp&_piref40_1979578_40_1979577_1979577.id=15225&annee=2010&mois=9